

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 345 publiée le 24 juillet 2012

UN JEAN BOSCO POUR LE XXI^e SIÈCLE

Nous reproduisons ici, avec l'aimable autorisation de [L'Homme nouveau](#), l'article qu'ils ont consacré à l'abbé Horovitz dans le N° 1521 du 30 juin 2012. Nous y ajoutons des informations exceptionnelles sur la situation dans le doyenné du 18^{ème} arrondissement.

I - L'ARTICLE DE L'HOMME NOUVEAU

Dans la paroisse du Pradet l'abbé Olivier Horovitz, juif converti et prêtre depuis 2007, a la charge d'une paroisse, d'une école, et du patronage avec l'abbé Hubert Blin. Sa devise « *Au patro, on joue et on prie* », sa bonté souriante et son ouverture au biformisme lui ouvrent les cœurs.

Un incroyable parcours

« Lorsque je suis arrivé dans la paroisse du Pradet dans le diocèse de Fréjus-Toulon il y a quatre ans, je tranchais radicalement avec le curé qui me précédait. Mes premières homélies portaient sur les fins dernières. Il y a des fidèles qui hurlaient de colère dans l'Église ! » L'abbé Olivier Horovitz a même reçu peu après son arrivée une lettre anonyme avec la photo d'un revolver et de trois balles ! Le prêtre à la fois doux et vigoureux, qui porte sa soutane comme une seconde peau, en a vu de toutes les couleurs mais pas assez pour se défaire de son zèle apostolique et de son amour de l'Église.

Son ordination sacerdotale le 23 juin 2007 marquait une étape importante de son incroyable parcours. Issu d'une famille juive non pratiquante, il finit par s'interroger sur le sens de sa vie et ne trouvait pas dans la philosophie les réponses espérées. Il ne restait plus que le culot. Olivier Horovitz demanda donc à Dieu de se manifester s'il existait vraiment... et le Tout-puissant s'imposa à son tour comme une évidence. Le futur abbé renoua avec la pratique de la religion juive délaissée par ses parents. C'est après la lecture de l'Évangile, trouvé par hasard, qu'il reçut l'appel à la prêtrise alors qu'il ne connaissait pas encore le catholicisme. Il frappa à la porte d'une église et, deux ans plus tard, Olivier Horovitz était baptisé et pouvait entrer au séminaire d'Érigné, tenu par les Oblats de saint Vincent-de-Paul, où, selon ses propres mots, « *chose rarissime aujourd'hui, j'ai trouvé des maîtres à qui je dois tout, et envers qui j'ai une immense dette !* ». A Paris, le jeune prêtre fonda un patronage attaché à la paroisse Saint-Georges mais qu'il lui fallut quitter. Seul Mgr Rey, évêque de Fréjus-Toulon, voulut bien de ce prêtre farouchement biritualiste, ou plutôt biformiste, porteur d'un projet de patronage et de fondation de la communauté des Frères et Sœurs de la Mission, sous le patronage du Bienheureux père Antoine Chevrier.

Le patronage

Ils étaient 6 garçons au début, le patronage compte aujourd'hui en moyenne 40 enfants chaque semaine. Un succès ! Pourtant, les recrues sont rares aux côtés de l'abbé Horovitz et de l'abbé Blin, qui partage son ministère : une paroisse, une école et le patronage. « *C'est un apostolat qui fait peur. Il demande un investissement de toute sa personne pour tisser des liens d'amitié, faire partie des meubles et pouvoir ainsi annoncer l'Évangile. Certains se demandent à quoi cela sert de taper dans un ballon avec des enfants. Moi je peux assurer que c'est fondamental. Aux patros, on joue et on prie. C'est notre devise ! Un enfant qui joue bien est un enfant qui prie bien.* » Le patronage, porté par les deux prêtres et une paroissienne, accueille les enfants à partir de six ans. Les groupes sont non-mixtes et organisés par tranches d'âge. « *Très vite, les plus grands ont un rôle d'aide, de grand frère auprès des plus jeunes et cette structure familiale est en fin de compte très pertinente dans une société où la famille est éclatée.* » L'abbé Horovitz est bien loin de tout idéalisme et ce sont plutôt le pragmatisme et un humanisme au bon sens du terme qui fondent sa pédagogie. « *Le plus grand ennemi du catéchisme est l'ennui ! Le catéchisme, ça doit être souvent et court. Lorsque la séance s'achève, les enfants doivent dire « déjà ? ». Il ne s'agit pas de faire un catéchisme au rabais - d'ailleurs nous suivons le plan du Compendium même pour les plus jeunes - mais de le rendre intéressant.* » Un principe d'autant plus important que le patronage n'est pas réservé aux seuls catholiques.

« L'aspect spirituel des choses est saupoudré en même temps que montré comme une nécessité. Je dis souvent aux enfants que se confesser, c'est comme se laver les dents. C'est l'hygiène de l'âme. Aux prêtres de mettre les sacrements à portée de tous. Je me souviens de cet élève de l'école, après un topo sur la confession, qui avait demandé en plein cours à aller se confesser. Il a pu sortir de cours, et je l'ai confessé dans l'instant ! »

Le biformisme

Les enfants du patronage, pour des raisons pratiques, assistent le plus souvent à la messe en forme ordinaire mais l'abbé Horovitz met un point d'honneur à suivre l'élan donné par le Motu Proprio *Summorum Pontificum* et compte bien, à terme, permettre à tous les enfants de se réapproprier la Messe de Saint Pie V. « Ce sont généralement les parents qui s'opposent. Les enfants n'y voient aucun inconvénient et certains m'ont confié que cette messe leur donnait une impression de sérieux. Le Motu Proprio le permet. On ne peut pas être plus papiste que le pape ! Nous en avons marre de cette idéologie qui nous empoisonne depuis 40 ans. Au fond, le biritualisme est l'une des grâces de notre temps. »

II - LES RÉFLEXIONS DE PAIX LITURGIQUE

1) Il faut bien le reconnaître, l'abbé Horovitz est un homme « extraordinaire » : prêtre du diocèse de Paris et vicaire à Notre-Dame-de-Clignancourt, il fut en effet l'un des premiers et l'un des seuls - avec son confrère l'abbé Hubert Blin - à accepter « de jouer honnêtement et spontanément le jeu » du Motu Proprio *Summorum Pontificum*.

2) L'autre aspect « extraordinaire » fut que, là où il était, il fut suivi par des fidèles malgré une situation elle aussi « extraordinaire », pensez... aller assister à la messe de l'abbé dans l'église paroissiale... le samedi à.... 8h.

En harmonie avec le Motu Proprio *Summorum Pontificum* publié le 7 juillet 2007 par le Saint-Père, l'abbé Horovitz se lance à Notre-Dame-de-Clignancourt où il est vicaire : il célèbre la messe dans la forme extraordinaire deux fois par semaine entre mars et juin 2008, le vendredi matin à 10h30 avec une bonne douzaine de fidèles de divers horizons (et notamment plusieurs étudiants), le samedi matin à 8 heures avec une petite trentaine de fidèles dont bon nombre découvrent ce rite.

3) Ce qui est au final assez ordinaire fut que pour cette attitude « extraordinaire » l'abbé Horovitz n'a pas été retenu dans son diocèse lorsqu'il a voulu participer à la fondation d'une communauté religieuse, et qu'il a été contraint à l'exil méditerranéen.

En juin 2008, lors d'un dîner que lui offrent en témoignage d'amitié les fidèles qui sont effondrés par l'annonce de son départ de la paroisse, l'abbé Horovitz se met à évoquer les persécutions qu'il a eu à subir depuis plusieurs mois de la part du clergé : critiques du port de la soutane, du catéchisme traditionnel (strictement contrôlé et interdit par le curé), multiples obstacles à la célébration de la messe selon la forme extraordinaire. Et puis le témoignage de pratiques incroyables, dignes de la fameuse omerta en Sicile, par exemple : recevoir un coup de fil réprobateur du vicaire général, c'est comme recevoir le message sicilien (un poisson dans du papier) et d'un seul coup plus personne ne vous parle... D'où l'obligation de partir à l'été 2008.

4) Il n'empêche que même sans leur cher abbé, les paroissiens de Notre-Dame-de-Clignancourt (et du doyenné du 18ème) ont continué - et continuent encore - à demander à leurs curés une célébration « extraordinaire ». Rien d'extraordinaire en revanche, malheureusement, à signaler que malgré leur zèle et leur discrétion ils n'ont pas encore été entendus. Mais direz-vous : y a-t-il une vraie demande à Notre-Dame-de-Clignancourt ?

Oh, que oui ! Dès juin 2008 une famille de responsables des préparations aux mariages dans la paroisse, formulent par oral une demande au curé pour assurer la pérennité de la messe selon la forme extraordinaire dans la paroisse. Ils renouvellent leur demande en septembre 2008.

Ils prennent alors rendez vous avec le curé, le Père Marc Lambret, pour évoquer leur demande. Cette rencontre ne se déroulera que le 22 mai 2009 et sera le théâtre d'un échange très tendu avec le curé qui leur fait comprendre qu'il ne veut rien entendre.

Le 29 mai 2009, les demandeurs mettent en place une demande plus formelle signée par huit familles de paroissiens qu'il adresse au curé le 3 juin 2009 avec copie à l'archevêque de Paris, à la nonciature apostolique et à la commission " Ecclesia Dei " .

Le curé répond aux demandeurs qu'il souhaite rencontrer à tour de rôle chacune des familles demandeuses. Le coordinateur de la demande lui répond que cela

sera interprété par certains comme une forme d'intimidation, que les familles préféreraient le rencontrer toutes ensemble. Il propose des dates pour une rencontre. Celle-ci n'aura jamais lieu.

Dans les semaines qui suivent, la liste des demandeurs continue à s'accroître et se compose de plus de 20 familles à la fin 2009. Une nouvelle lettre est alors adressée au curé et à la commission " Ecclesia Dei " qui répond « que cette demande représenterait une des plus sérieuses demandes parisiennes ».

Depuis, le doyenné du 18ème continue de faire le mort mais les demandeurs sont toujours présents, dans l'espérance de pouvoir vivre bientôt leur foi catholique dans leur paroisse (ou au moins dans leur doyenné !) au rythme de la forme extraordinaire du rite romain.